

POLITIQUE DES AÎNÉS

Présente
pour les
aînés

MRC 
de Pierre-De Saurel



MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Mot du maire

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est heureuse d'avoir réalisé la démarche pour devenir une municipalité amie des aînés, tout comme plusieurs de nos municipalités voisines.

Je crois qu'une politique, qui est produite à la suite d'une consultation publique et qui est représentative des aînés de notre municipalité, est un aspect que le conseil municipal ne peut ignorer lors de la prise de décision.

Il est vrai qu'une politique n'est pas une loi. Par contre, je peux vous assurer que le conseil municipal actuel croit au concept MADA et que les aînés ont des besoins et des attentes qui doivent être pris en considération tout en respectant l'ensemble des citoyens de Sainte-Victoire-de-Sorel.

J'en profite également pour féliciter et remercier Mme Marie-Claude Antaya, conseillère municipale, qui a guidé le comité local MADA et qui a été les yeux et les oreilles du conseil municipal. Elle a à cœur le bien-être des aînés de notre municipalité!

Sainte-Victoire-de-Sorel, un milieu de vie où il fait bon vivre, également pour les aînés!

Jean-François Villiard
Maire



Mot de la responsable des questions familiales et aînées

Chères Victoriennes,
Chers Victoriens,

Ce fut un immense plaisir et un honneur pour moi de travailler sur l'élaboration de notre Politique locale des aînés. La Municipalité a à cœur le bien-être de ses aînés, car ils sont nos racines, notre histoire, notre expérience et bien plus encore : le noyau de nos familles.

Pour moi, il est important d'encourager la participation active de nos aînés dans la vie communautaire de notre municipalité et de favoriser la solidarité intergénérationnelle. Nous sommes à l'écoute, nous avons une volonté et un désir intense d'aller de l'avant pour contrer l'isolement et l'âgisme qui les guettent. Nous travaillons tous en concert pour garder nos aînés dans leur milieu le plus longtemps possible, et ce, dans la sécurité, le bien-être et le respect de chacun.

La consultation publique nous a permis de cibler les besoins et les problématiques vécus par nos villageois. C'est pourquoi nous avons travaillé divers axes comme les loisirs et la culture, la sécurité, le transport, la vie communautaire, etc. Je suis donc heureuse de vous présenter le fruit de mon travail et du comité local MADA.

Soyons fiers de nos aînés!

Marie-Claude Antaya
Conseillère municipale
Responsable des questions familiales et aînées



Le comité local MADA



Le comité local MADA est composé de deux bénévoles, soit Mme Lucette Labbé et M. Jean-Paul La Rochelle, de l'élue responsable des questions familiales et âgées (RQFA), Mme Marie-Claude Antaya, et en soutien au comité, M Luc Dionne, technicien en loisirs. Le comité s'est réuni à six reprises en plus de mettre sur pied une consultation publique.

Préambule

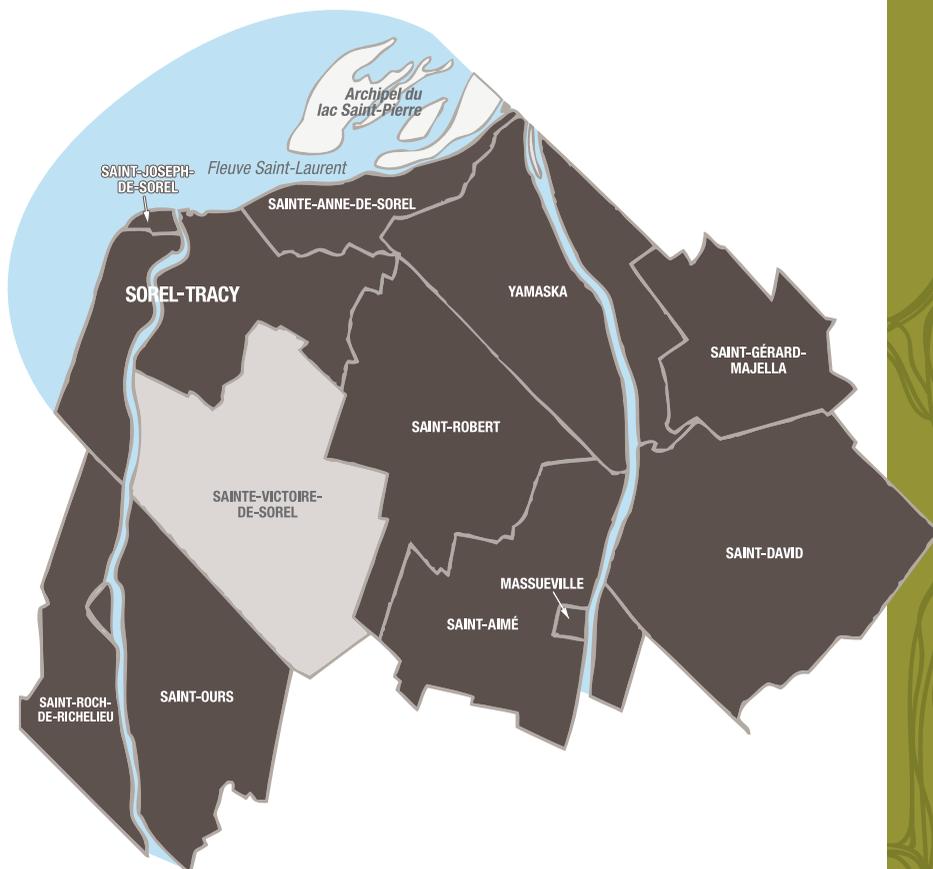
La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel reconnaît la contribution des aînés à sa vitalité. Le conseil municipal souhaite que la qualité de vie des aînés soit respectée. Ils sont nombreux à s'impliquer dans leur milieu de vie afin que celui-ci soit des plus vivants. La consultation publique a permis à soixante personnes âgées de 60 ans et plus d'échanger sur leur réalité.

Lors de la consultation publique, les aînés ont mentionné qu'ils étaient fiers des activités offertes et de vivre à Sainte-Victoire-de-Sorel, là où règnent la tranquillité et la joie de vivre.



Portrait de nos aînés

La municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est située au cœur de la MRC de Pierre-De Saurel. Lors du dernier recensement, celle-ci comptait 2 501 citoyens sur un territoire de 75 km². De cette population, environ 550 personnes sont âgées de plus de 60 ans. Avec une augmentation de sa population de près de 4 % au cours des dernières années, il est possible d'affirmer que la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est en développement. En effet, celle-ci peut compter annuellement une dizaine de projets de construction domiciliaire. De plus, son territoire est composé à 98 % de terres agricoles et à 2 % de terrains résidentiels. Il est d'ailleurs possible d'y retrouver quatre parcs aménagés, deux chalets des loisirs, une salle communautaire et un gymnase.



Portrait de nos aînés

La municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est, depuis de multiples décennies, un milieu majoritairement rural. Elle était composée de familles nombreuses travaillant sur les terres agricoles. Ainsi, il est possible d'observer un haut pourcentage de gens âgés de 65 ans et plus n'ayant aucun diplôme (61 %) comparativement à l'ensemble de la MRC (41 %). De plus, 13 % des personnes du même groupe d'âge sont toujours sur le marché du travail. Le revenu médian de cette tranche de population est de 22 319 \$. La municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel se situe au deuxième rang des municipalités ayant le plus haut revenu médian du territoire de la MRC.

En ce qui concerne le domaine de l'habitation, 77 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont toujours propriétaires de leur maison, ce qui représente un chiffre de près de 10 % supérieur à l'ensemble de la MRC. De plus, les citoyens âgés de 55 ans et plus ont accès à un office municipal d'habitation. En effet, onze logements sont disponibles pour les personnes seules ou les couples. D'autre part, l'enquête nationale sur les ménages révèle que les aînés de la municipalité sont plus nombreux, en proportion, à offrir des soins bénévolement à des enfants ou à d'autres aînés. Ils y consacrent, d'ailleurs, plus de temps par semaine.

L'animation du milieu pour les aînés se fait par le Club de l'âge d'or et par la Municipalité. Le Club de l'âge d'or offre des activités de bingo, des soirées de danse et des dîners communautaires. La Municipalité offre, quant à elle, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle, des cours de gymnastique douce, de stretching, de gymnastique intellectuelle. De plus, la Municipalité offre un service de bibliothèque de même que la carte accès-loisirs qui permet aux citoyens de profiter de services et d'activités offerts par la ville-centre.

En plus de ces services, les citoyens peuvent bénéficier de ceux offerts par les organismes régionaux. À titre d'exemple, le CLSC Gaston-Bélanger, la Coop d'entretien ménager ou encore l'Association des aidantes et aidants naturels du Bas-Richelieu sont présents sur tout le territoire de la MRC. Un service de transport adapté et collectif a également été mis en place au cours des dernières années. Tous ces organismes et services sont fort utiles et font une réelle différence dans notre communauté. Malheureusement, les membres du comité local MADA ont pu constater que la population aînée les connaît très peu.





Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel reconnaît l'aîné à partir de l'âge de 60 ans. Qu'il soit en couple ou célibataire, en pleine santé ou vivant quelques petits problèmes de santé, il est la mémoire collective de notre société. L'aîné est appelé à contribuer, dans la mesure de ses capacités, au développement de notre municipalité.

NOTRE MISSION

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel adopte la Politique des aînés dont la mission consiste à fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation afin d'offrir aux aînés de son territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement et leur sentiment d'appartenance à la communauté. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services destinés à assurer le bien-être des aînés.

VALEURS

L'autorité municipale de Sainte-Victoire-de-Sorel reconnaît l'importance de certaines valeurs. Celles-ci sont jugées indispensables au bon fonctionnement de la communauté et elles guideront les décisions des intervenants municipaux.

- Accueil ;
- Entraide et solidarité ;
- Équité ;
- Respect des personnes et du bien commun ;
- Implication citoyenne.





Principes directeurs

- Fournir un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation aux organisations de la municipalité afin d'offrir aux aînés du territoire un milieu de vie qui encourage leur épanouissement ;
- Agir de façon globale et intégrée afin d'assurer l'arrimage entre les différentes politiques ;
- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés ;
- Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés ;
- Encourager toute forme de partenariat vers des actions conjointes dans l'intérêt des aînés ;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels ;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des aînés dans la communauté ;
- Prévenir l'exode des aînés vers les municipalités urbaines ;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés ;
- Offrir l'opportunité à la population de tous âges de s'enrichir de l'expérience des aînés.

Axes d'intervention

Plusieurs compétences sont dévolues à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. Parmi celles-ci :

1. L'administration municipale ;
2. L'aménagement du territoire et l'habitation ;
3. La sécurité ;
4. Le transport ;
5. Les loisirs, la culture et la vie communautaire.

Ces compétences constituent les axes d'intervention qui seront privilégiés dans l'application de la politique.



Conclusion

Même si la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est un milieu de vie relativement jeune, les réalités de nos aînés sont et doivent être prises en considération lors des multiples décisions municipales. Grâce aux différentes étapes de réalisation de la présente Politique, les aînés ont pu s'exprimer, permettant ainsi au comité local MADA de produire un plan d'action qui répond à leurs besoins et à leurs attentes. En souhaitant que cette conception d'un milieu de vie rassembleur, où chaque citoyen a sa place, prenne vie, et ce, dès aujourd'hui.

Remerciements

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la démarche MADA : le comité local, les citoyens ayant participé à la consultation publique et à la séance photo, les membres du conseil municipal, les employés municipaux et les animateurs de table lors de la consultation. Merci au ministère de la Famille, au Secrétariat aux aînés ainsi qu'au Carrefour action municipale et famille pour le soutien apporté. La Municipalité ne peut passer sous silence le travail d'accompagnement exceptionnel reçu de la MRC par l'entremise de sa coordonnatrice à la politique familiale, Mme Véronique Massé.

Bibliographie

Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec.

Statistique Canada. 2012. Sainte-Victoire-de-Sorel, Québec (Code 2453025) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE. 2014, Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : rapport final, Communagir, Montréal, 144 p.



Crédits

TEXTES
Comité local MADA
Luc Dionne

RÉVISION LINGUISTIQUE
Chantal Chapdelaine

PHOTOGRAPHIES
NathB photographe

GRAPHISME
Cournoyer communication marketing



MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 